

SELARL Franck CHERKI & V. RIGOT
Huissiers de Justice Associés
119, avenue de Flandre
75019 PARIS

EXPEDITION

Téléphone : 01.40.36.06.35
Télécopie : 01.40.34.00.37
Mail : cherki-huissier@wanadoo.fr



PROCÈS-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT ET LE VINGT-NEUF MAI

À LA REQUÊTE DE :

Maitre Gilles PELLEGRINI ès qualité de liquidateur judiciaire de Monsieur Paul COHEN, domicilié à La Varenne Saint Hilaire (94210) – 7/9, place de la Gare

Avant pour Avocat

Maître Julie COUTURIER
Avocat au Barreau de Paris
43/45, avenue Kléber -75116 PARIS
Tel. 01 72 33 43 43

AGISSANT EN VERTU DE :

- L'expédition exécutoire d'un Jugement rendu le 1^{er} juillet 2016 par le Tribunal de Grande Instance de Paris.

LA SAISIE PORTE SUR LES BIENS ET DROITS IMMOBILIERS SUIVANTS :

Dans un ensemble immobilier à usage d'habitation en vue de sa division et de sa vente par lots en état futur d'achèvement ou en état complet d'achèvement sur un ensemble de terrains sis 2 à 30 rue Vandrezanne, 2 à 42 avenue d'Italie, 18 à 30 place d'Italie et 1 à 21 et 31A rue Bobillot 75013 PARIS, cadastré section EA n° 82 pour une contenance de 3 hectares 30 ares et 48 centiares.

LOT n° 391 : (Volume 1)

Au 8^{ème} étage, escalier 2, bâtiment T6, porte gauche, UN APPARTEMENT de quatre pièces type B comprenant : hall d'entrée, salle de séjour, trois chambres, cuisine, salle de bains, dégagement, water-closets et rangements.

Et les 53/10.000^{èmes} des parties communes

Et les 3.206,5/10.000.000^{èmes} de la copropriété du sol et des parties Communes

LOT n° 171 : (Volume 1)

Escalier 2, niveau 1, ou niveau - 1 UNE CAVE portant le numéro 71 du plan n° 1402

Et les 1/10.000^{èmes} des parties communes du bâtiment

Et les 60,5/10.000.000^{èmes} de la copropriété du sol et des parties communes

LOT n° 3171 : (Volume 8)

Escalier 2, niveau 5 a ou niveau - 5, UN EMPLACEMENT POUR VEHICULE AUTOMOBILE portant le numéro 5265 du plan n° 1749.

DEFERANT A CETTE MISSION,

JE, FRANCK CHERKI, HUISSIER DE JUSTICE ASSOCIE AU SEIN DE LA SELARL FRANCK CHERKI & VIRGINIE RIGOT, HUISSIERS DE JUSTICE PRES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS, DEMEURANT 119 AVENUE DE FLANDRE 75019 PARIS, SOUSSIGNE,

Me suis rendu ce jour au à Paris (75013) – 16, rue Vandrezanne, et là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes en présence de :

- **Monsieur Guillaume Queriel**, géomètre & diagnostiqueur immobilier au sein du cabinet Pierre Bardel.
- **Monsieur Michael BEAUFILS**, serrurier,
- **Madame Stéphanie BLAIZE**, agent de police,

Construit vers 1975, le 16 rue Vandrezanne, 75013 Paris est un immeuble de 30 étages.
Le 16 rue Vandrezanne est à 240 mètres environ de la station "Tolbiac".

Le syndic de l'immeuble est :

**SERGIC
45, rue de Lourmel
75015 Paris**

FACADE EXTERIEURE DE L'IMMEUBLE

L'immeuble moderne est constitué de plusieurs entrées.

L'entrée de l'appartement et de la cave, objet de la description, se nomme "Jade".



(Photographie numéro 1)



(Photographie numéro 2)

PARTIES COMMUNES

HALL DE L'IMMEUBLE

La peinture du faux plafond est en bon état d'usage.

Les murs sont recouverts de crépi en bon état d'usage ainsi que de marbre.

Le marbre au sol est en bon état d'usage.

L'accès s'effectue au moyen de deux portes vitrées, double battant.

Il existe un régisseur d'immeuble.

Je note la présence de quatre ascenseurs, deux qui mènent du deuxième au dix-neuvième étage et deux autres qui mènent du vingtième au trentième étage.



(Photographie numéro 3)



(Photographie numéro 4)



(Photographie numéro 5)

PALIER DU HUITIEME ETAGE

La peinture du faux plafond est en bon état.

Les peintures murales sont en état d'usage.

La moquette au sol est usée.



(Photographie numéro 6)

APPARTEMENT AU HUITIEME ETAGE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR
A DROITE – DEUXIEME PORTE

Sur place, je rencontre **Monsieur Gérard COHEN**, frère de Monsieur Paul COHEN, qui m'indique occuper les lieux depuis trois ans environ à titre gratuit.

Je lui décline mes nom, prénom et qualité ainsi que l'objet de ma présence qu'il accepte sans réserve.

Il me déclare ne pas détenir les clés de la cave et que l'emplacement de parking n'est pas loué ni utilisé par ses soins.

ENTREE

L'accès s'effectue au moyen d'une porte, simple battant.

La peinture du plafond est jaunie.

Les murs sont recouverts de papier peint usagé comportant quelques déchirures par endroits.

Le carrelage au sol est en bon état d'usage.

Il existe :

Deux sorties lumineuses avec douille et ampoule.

Trois placards de rangement.

Un tableau électrique ainsi qu'un disjoncteur.



(Photographie numéro 7)